

Image not found or type unknown



Utiliser deuxième nom de famille ?

Par **Julina67**, le **28/08/2013 à 19:36**

Bonsoir,
J'ai une fille de deux ans et demi qui porte mon nom accolé à celui de son père.
Je me demandais si je pouvais utiliser seulement le deuxième nom de famille, soit le mien, pour l'inscrire à l'école par exemple (et dans le futur, sur les papiers officiels ?)
Merci par avance de vos réponses
Julie